

Communiqué du CMF

Le CMF porte à la connaissance du public et des actionnaires de la société BNA Assurances (Ex AMI Assurances) dont les actions sont négociées sur le marché Hors cote que ladite société a déposé un dossier d'admission et d'introduction à la cote de la bourse. Le rapport d'évaluation établi par le cabinet AMC Ernst & Young en date du 30 septembre 2024 fait ressortir une valorisation de 1,790 dinars par action.